

L'accès aux études de masso-kinésithérapie dans les Hauts de France

Le **diplôme d'État de masseur kinésithérapeute** se prépare dans un Institut de formation de masso-kinésithérapie (IFMK). La durée totale des études est de **cinq ans** et permet de valider 300 ECTS : une première année universitaire permet de **sélectionner** les étudiants qui poursuivront leurs cursus en **quatre ans** en institut.

Il n'est **pas possible de candidater plus de 2 fois** aux études de santé durant son premier cycle universitaire

Une seconde candidature exige que le candidat progresse et valide 60 ECTS supplémentaires

Trois voies d'accès à l'université permettent de candidater :

- **Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)** (Université de Lille ou Université de Picardie Jules Verne)
- **Licences Accès Santé (LAS)** dans cinq universités des Hauts de France
- **Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)** (Université de Picardie Jules Verne)

Selon le parcours et l'université dans laquelle l'étudiant est inscrit, l'institut de formation d'accueil diffère.

Le tableau de la page suivante synthétise l'ensemble des possibilités.

✓ Accès par la voie PASS et LAS¹

Les modalités d'admission à la filière kinésithérapie **sont identiques aux modalités d'accès des autres filières de santé** (médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie). Lors de son année de PASS ou LAS, l'étudiant **candidate à la filière kinésithérapie**. Il suivra au deuxième semestre un enseignement spécifique préparant à la poursuite d'études en IFMK. Pour être admis, il doit valider les 60 ECTS de son année PASS ou LAS en première session. Les candidats sont ensuite classés à partir des résultats aux examens semestriels et aux épreuves orales pour les candidats admissibles.

En cas de non admission, les étudiants, qui auront validé leur année, pourront poursuivre leur formation en LAS 2 et pourront utiliser leur seconde chance de candidature.

Dans chaque fiche de formation Parcoursup des PASS et LAS, **un pictogramme circulaire** permet d'identifier les filières de santé auxquelles il est possible de candidater. La présence de la portion colorée bleue « K » indique que le candidat pourra, à partir de ce parcours, candidater dans la filière « kinésithérapie ».



✓ Accès par la voie licence STAPS de l'UPJV

La formation conduisant au diplôme d'État de masseur kinésithérapeute est aussi accessible après une première année de **licence STAPS sans option santé à l'UPJV**, préparée sur le site d'Amiens ou de Cuffies. Au cours de son année, l'étudiant candidate pour intégrer la filière kinésithérapie.

L'admission est conditionnée **par la validation de la L1 STAPS et par le rang de classement des candidats** à partir des matières suivantes : **anatomie, physiologie et sciences humaines et sociales (sociologie et psychologie)**. Aucun rattrapage n'est possible pour ces matières.

¹ cf publication de la CRAOES « **L'accès aux études de santé : PASS et LAS dans les Hauts de France** » Février 2022

Les différentes voies d'accès aux IFMK dans les Hauts de France

Formation (S = sélective)	Lieu de formation	IFMK d'accès	
PASS (toutes mineures d'ouverture)	ULILLE	Affectation dans l'un des 3 instituts en fonction du rang de classement : IFMK Berck sur Mer <i>www.ifmkberck.com</i> <i>Frais de scolarité* : environ 3940 €/an</i> IFMKNF Loos <i>www.ifmknf-lille.fr</i> <i>Frais de scolarité* : environ 4900 €/an</i> IPKO Lille <i>www.ikpo.fr</i> <i>Frais de scolarité* : environ 5100 €/an</i>	
LAS – STAPS			
LAS – Droit			
LAS – Économie gestion - <i>parcours économie management</i>			
LAS – Psychologie			
LAS – Sciences exactes et sciences pour l'ingénieur SESI - <i>parcours chimie / physique / physique-chimie / mathématiques</i>			
LAS – Information communication - <i>parcours sciences de l'information et du document</i>			
LAS – Sociologie - <i>parcours sociologie quantitative</i>			
LAS – Sciences pour la santé (S)			
LAS – Sciences sanitaires et sociales (S)			
LAS – Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement SVTE - <i>parcours sciences de la vie</i>			
LAS – Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - <i>Mathématiques, économie, finances</i>			
LAS – Droit	UPHF site de Valenciennes	* <i>Frais de scolarité rentrée 2021</i>	
LAS – STAPS			
LAS – Pluridisciplinaire – <i>Projet personnel (S)</i>			
LAS – Gestion	UPHF site de Cambrai		
LAS – Sciences de la vie – <i>parcours biotechnologies et agroalimentaire</i>			
LAS – Sciences pour la santé (S)	ICL		
PASS (toutes mineures d'ouverture)	UPJV		IFMK Amiens <i>www.chu-amiens.fr/</i> <i>Frais de scolarité* : 0€</i> * <i>Frais de scolarité rentrée 2021</i>
LAS – Sciences de la vie et la Terre			
LAS – Philosophie <i>option sciences sociales</i>			
LAS – Chimie			
LAS – Informatique			
LAS – Physique			
LAS – Psychologie			
LAS – Sciences pour la Santé			
LAS – Mathématiques			
Licence STAPS	UPJV site d'Amiens		
Licence STAPS – <i>portail 1ère année STAPS Cuffies (éducation et motricité)</i>	UPJV site de Soissons - Cuffies		
PASS (toutes mineures d'ouverture)	ULCO site de Boulogne		
LAS – Droit			
LAS – Sciences de la vie	ULCO site de Calais		
LAS – Mathématiques			
LAS – Physique - chimie			
LAS – Chimie	ARTOIS site de Lens		
LAS – Physique - chimie			
LAS – Sciences de la vie			

ULILLE : Université de Lille / UPHF : Université Polytechnique Hauts-de-France / Artois : Université d'Artois / ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale ICL : Institut Catholique de Lille

Infos sur les études de masso-kinésithérapie en Belgique <https://www.euroguidance-france.org/partir-en-europe/belgique/les-etudes-en-masso-kinesitherapie/>